

TVA, ASSUJETTIS ET REDEVABLES PARTIELS

Déduction partielle de la TVA et taxe sur les salaires

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Appliquer les mécanismes de déduction de la TVA
- Savoir calculer les droits à déduction d'une entreprise
- Déterminer la taxe sur les salaires d'une entreprise.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Publics confrontés à des Sociétés récupérant partiellement la TVA ou des holdings :

- Services comptables & financiers
- Direction fiscale

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

Pré-requis : Avoir une connaissance basique de la TVA.

Niveau :

☐ Professionnel

☒ Avancé

☐ Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Avocat expert TVA.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en cours et fin de formation.

TARIFS
par personne



1 JOUR
7 heures



Formation intra
(France entière)

Sur devis
à partir de 1 900 € HT

INTRODUCTION

- Principe de la TVA
- Champ d'application de la TVA
- Condition de forme et de fonds de déduction de la TVA
- La sécurisation des factures

DROIT À DÉDUCTION : PRINCIPE

- Le principe de l'affectation
- Les opérations qui ouvrent droit à déduction de la TVA
- Notion de frais généraux et opérations mixtes
- Les coefficients
- Les méthodes de calcul des coefficients
- Les coefficients uniques
- Implication comptable et option sur les débits
- Les règles spécifiques au Groupe TVA
- Incidence sur l'autoliquidation
- Règles des produits financiers ou immobiliers accessoires
- Les sociétés en création ou en début d'activité
- La sectorisation
- Les dividendes
- Les opérations de restructuration
- Méthode de calcul

DROIT À DÉDUCTION : LES RÉGULARISATIONS

- Les régularisations annuelles
- Les régularisations globales
- Le calendrier
- Méthode de calcul

DROIT À DÉDUCTION : LES PROCÉDURES

- La procédure ouverte aux entités françaises
- Les procédures ouvertes aux sociétés étrangères
- L'immatriculation à la TVA des sociétés étrangères
- La représentation fiscale

TAXE SUR LES SALAIRES

- Champ de la taxe sur les salaires
- La sectorisation
- Méthode de calcul.

Scannez pour choisir votre session de formation



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande liée veuillez contacter notre référente : 04.93.72.66.90

